

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **32**

Séance du 9 juillet 2025

Liste des délibérations publiée le 11 juillet 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

OBJET

14

**Avenant
au marché d'assurance
Dommages aux biens**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE, MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, ESCOFFIER, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT, FUSARI, JACOLIN (pouvoir à Mme MOUSSA pour le rapport n°1), ASTRE, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS, LATHUILLIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, KOWALSKI, MAMASSIAN,

Membres excusés : Mmes et MM. BOIRON (pouvoir à Mme BAZAILLE), BARRIER (pouvoir à M. CAUCHE), PONS (pouvoir à M. NOVENT), FUGIER (pouvoir à Mme GUERINOT), SCHMIDT, de PARDIEU.

Membre absent : M. GILLET.

M. ESCOFFIER, Adjoint au Maire, explique que GROUPAMA est titulaire du marché d'assurance des dommages aux biens de la Ville et du CCAS depuis le 24 octobre 2022.

Parmi les biens mobiliers et immobiliers assurés, certains peuvent nécessiter des extensions de garantie particulière. Cela concerne notamment les vélos électriques.

La Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon a notamment renouvelé son stock de vélos électriques le 22 avril 2025.

Une extension est proposée concernant le vol et et la casse, pour un montant de 285,52€ TTC annuel, soit une augmentation d'environ +1,18 %.

Conformément à l'article L1414-4 du Code général des collectivités territoriales, l'avis préalable de la commission d'appel d'offre n'est pas requis.

Sur le fondement de l'article R 2194-8 du Code de la commande publique, le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER l'ajout des vélos électriques au marché d'assurance Dommages aux biens,
- AUTORISER madame le Maire à signer l'avenant correspondant.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,
- APPROUVE l'ajout des vélos électriques au marché d'assurance Dommages aux
biens,

- AUTORISE madame le Maire à signer l'avenant correspondant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : avenant



Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI

Publié en ligne le 11 juillet 2025

COMMUNE DE STE FOY LES LYON
10 RUE DESHAY
HOTEL DE VILLE
69110 STE FOY LES LYON

Votre contact :

SERVICE CLIENT COLLECTIVITES
50 RUE DE SAINT-CYR
69251 LYON CEDEX 09
Tél : 09 74 50 31 46 (coût d'un appel local)
Mail : collectivites@groupama-ra.com

Vos références :

N° Client / Identifiant internet : 01005115
N° Souscripteur : 17080588T 0067
N° de contrat : 0067

ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS PROPOSITION D'ASSURANCE

OBJET DE L'AVENANT

Dans la continuité de nos derniers échanges, le contrat référencé ci-dessus conclu entre :

COMMUNE DE STE FOY LES LYON
10 RUE DESHAY
HOTEL DE VILLE
69110 STE FOY LES LYON

dénommée "Le Souscripteur", et :

GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE
Direction Entreprises Collectivités Courtage
50 rue de Saint-Cyr
69251 Lyon cedex 09

dénommée "La Société",

pour une durée de 36 mois à compter du 01/01/2023, est modifié comme suit :

Le capital assuré au titre de la garantie mobilité douce est porté à 12000€ par sinistre.

Clause vol :

1 - LA GARANTIE VOL EST ACCORDEE DANS LA MESURE OU =
- IL Y A EFFRACTION DE L'ANTIVOL OBLIGATOIREMMENT PLACE SUR LE VELO DES LORS QUE SON UTILISATION CESSE

- ET / OU IL Y EU MENACE CARACTERISEE SUR L'UTILISATION AU MOMENT DES FAITS ET DEPOT DE PLAINTE AUPRES DES AUTORITES DE POLICE

**Groupama Rhône-Alpes Auvergne**

50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - www.groupama.fr

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 779 838 366 RCS Lyon - Emetteur des Certificats Mutualistes.

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

2 - L'ASSURE S'ENGAGE A =

- METTRE EN PLACE TOUTES MESURES DE PREVENTION POUR EVITER LE VOL DES VELOS ASSURES
TANT A L'EXTERIEUR QU'A L'INTERIEUR DES LOCAUX OU ILS SONT ENTREPOSES

- VEILLER A CE QUE LES UTILISATEURS AIENT CONNAISSANCE DES MESURES DE PREVENTION
EXIGEEES PAR L'ASSUREUR

Le fascicule / la convention spéciale « 41 » est désormais inclus(e) au contrat.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - www.groupama.fr

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 779 838 366 RCS Lyon - Emetteur des Certificats Mutualistes.

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



DUREE DU CONTRAT ET INCIDENCE TARIFAIRE

Date d'effet de l'avenant : **26/05/2024**
Date de fin de marché : **31/12/2026**

Montant de l'avenant :

Cotisation annuelle TTC : **24 501,49 €** au lieu de 24 215,97 €, soit une différence de **285,52 €**

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR TITULAIRE DU MARCHE PUBLIC

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A _____, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

SIGNATURE DE LA SOCIETE

Fait en double exemplaire
A Lyon, le 28/05/2025

Pour la Caisse Régionale, par délégation :



Groupama Rhône-Alpes Auvergne
50 rue de St Cyr - 69009 LYON

LÉA MARTINS

**Groupama Rhône-Alpes Auvergne**

50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - www.groupama.fr

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 779 838 366 RCS Lyon - Emetteur des Certificats Mutualistes.

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

